

# LA FEUILLE ARDECHOISE DE LA FORET PRIVEE JUILLET 2023

#### **SOMMAIRE**

Page 1

**Edito** 

Page 2

I – LE COURS DES BOIS SUR PIED VU PAR LES EXPERTS FORESTIERS

A – Bilan des ventes 2022 des experts forestiers

B – Vente groupée de bois en forêt privée

Page 5

II – LES NOUVELLES AIDES 2023 DE LA REGION AUVERGNE RHONE ALPES

A – Page 12 de parlons foret

B – Protéger la forêt contre les incendies

Page 6

III – COMMUNIQUE DE PRESSE : 10 000 ARBRES POUR DEMAIN

Page 8

IV- RAPPEL SUR LES DROITS DE PRIORITES APPLICABLE EN CAS DE VENTE DE PARCELLE BOISEE (copie de la page 11 de parlons foret)

Page 9

V- UN NOUVEAU PRESIDENT

Page 10

5- La filière forêt bois partenaire d'émissions grand public

Page 11

**INFOS UTILES** 

Chers amis,

L'été est désormais bien engagé. Période de vacances pour les uns, de préparation de dossier de rentrée pour les autres mais de prudence pour tous contre l'incendie en respectant et faisant respecter les mesures strictes rappelées par l'Etat et le département. (Débroussaillement dés 50m autour des bâtiments, interdictions des feux de toutes natures, et éventuelles restrictions à la circulation dans les forêts...)

Ce numéro revient d'abord sur des sujets que vous nous avez demandés dans les dernières semaines.

- 1- L'évolution des cours de bois sur pied analysée par les experts
- 2- Les nouvelles aides 2023-2027 de la région AURA
- 3- Un rappel sur les droits de priorité en cas de vente de parcelle boisée

Cette feuille verte marque également l'ouverture sur l'avenir. En effet, je confirme l'information que je vous avais donné lors de notre dernière Assemblée Générale :

Après plus de 10 ans à la présidence de Fransylva 07, j'estime nécessaire de « passer la main ». Marc Henri Bouchet a bien voulu accepter avec enthousiasme cette proposition et j'aurais donc le plaisir de vous le présenter à notre prochaine

Assemblée Générale qui se tiendra le 15 septembre 2023 à Rosières dans le sud de l'Ardèche.

Instant important de la vie de notre syndicat par la diversité et la qualité des interventions, cette Assemblée Générale réunie les sylviculteurs, les grands élus et représentants de l'2tat. Je vous y attends donc très nombreux et souhaite une réponse positive de votre part à l'invitation que vous allez recevoir.

Dans cette attente, je vous souhaite un excellent été.

Le président de Fransylva 07 Gérard CHAURAND

# I – LES COURS DES BOIS SUR PIED VU PAR LES EXPERTS FORESTIERS

#### A – Bilan des ventes 2022 des experts forestiers

Les cours des bois sur pied continuent d'augmenter, avec une hausse de 17 % en 2022, à l'issue d'une année contrastée, entre un premier semestre très dynamique et un sérieux ralentissement au second semestre.



Douglas marquês pour une vente aux enchêres. Jean-Paul Gayot 🖟 CNPR

Publié pour la première fois en 2013, l'Indicateur du prix de vente des bois sur pied en forêt privée est produit par la Société forestière de la Caisse des dépôts, en partenariat avec l'ASFFOR et les Experts forestiers de France, dans le cadre de l'Observatoire économique de l'interprofession nationale France Bois Forêt.

L'indicateur s'appuie sur les résultats des ventes groupées de bois organisées par les Experts forestiers pour le compte de leurs clients privés ou institutionnels. Ces ventes se déroulent sur tout le territoire, dans des conditions transparentes de marché avec une confrontation organisée entre l'offre et la demande, un même cahier des charges et des modalités de cubage identiques.

En 2022, à côté d'autres modes de vente (gré à gré et contrats notamment), plus d'1,4 million de m² ont été mis sur le marché lors de ventes groupées, un chiffre en léger recul par rapport à l'année précédente, notamment en douglas.

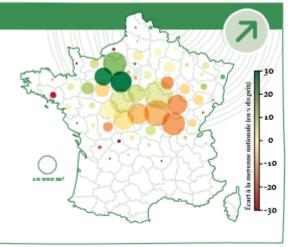
d'établir en 2022 plusieurs constats :

- l'offre 2022 est stable pour de nombreuses essences (chêne, hêtre notamment) par rapport à 2021 et en retrait pour plusieurs résineux (douglas et épicéas);
- le marché est toujours actif en feuillus avec plus de 90 % des volumes mobilisés effectivement vendus, mais plus discuté en résineux (80 %), particulièrement en douglas:
- l'indice général du prix de vente des bois sur pied en forêt privée progresse de 17 % en 2022 après la très forte hausse de 34 % en 2021;
- le prix du bois, toutes essences, est de 94 €/m3 (contre 81 €/m3 l'année précédente) ; c'est le plus haut niveau atteint depuis 2001, début des analyses de l'indice.

La nouvelle progression de l'indice général en 2022 est soutenue par la plupart des essences. En feuillus, le chêne et le peuplier sont en très nette hausse, et le hêtre et le frêne connaissent une bonne progression. Cette confrontation entre l'offre et la demande permet Toutes les essences résineuses progressent franchement, à l'exception d'un douglas stagnant.

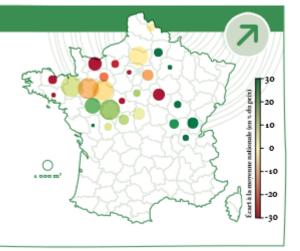
#### Chêne

Après avoir dépassé pour la première fois 200 €/m³ en 2021, le chêne bat un nouveau record de prix en 2022, avec un prix moyen qui atteint 271 €/ m³ (pour un volume unitaire de 1,7 m²) soit une hausse de 20 % par rapport à l'année 2021. Elle confirme la tendance enregistrée depuis 2012, et ce malgré des facteurs contradictoires. Si les volumes mis en marchés par les experts sont stables, la récolte nationale connaît une baisse. Les débouchés du chêne sont particulièrement dynamiques : tonnellerie, parquets, menuiserie, charpente, aménagements extérieurs. L'exportation de bois bruts vers l'Asie a été forte au premier semestre alors qu'au second semestre les exportateurs étaient absents des salles de ventes. En 2022, 28 % des volumes ont été commercialisés sous la labellisation UE (contre 20 % en 2021).



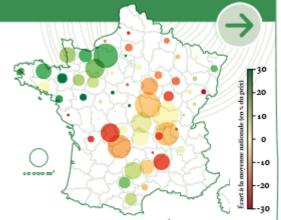
### Peuplier

Le peuplier enregistre une nouvelle hausse de son prix de vente de 22 %, après une augmentation de 19 % en 2021. Le prix moyen s'établit à 58 €/m³ (pour un prix unitaire moyen de 1,35 m²). Cette tendance s'inscrit dans un contexte de tension sur la ressource. Au manque de renouvellement des peupleraies au cours des deux dernières décennies s'ajoutent l'installation de nouvelles unités de transformation en France et le développement de nouveaux marchés pour le déroulage. Des disparités régionales s'expriment en fonction de la proximité des unités de transformation. En Rhône-Alpes, la proximité de l'Italie très consommatrice, tire les prix au-dessus de la moyenne nationale. En Picardie, la mise en service de nouvelles usines de transformation commence à avoir un effet bénéfique pour les producteurs.



## **Douglas**

Le prix du douglas stagne (il baisse de 2 %) en 2022 après avoir enchaîné six années de hausse. Le douglas a souffert d'un désintérêt massif des acheteurs sur le second semestre, du fait d'une surestimation des besoins, tout particulièrement à destination des grandes surfaces de bricolage et par la fermeture des marchés à l'export. Cette demande en berne entraîne une forte baisse des volumes vendus : après le record de 2021 à 415 000 m², les volumes vendus retombent autour de 250 000 m². Le prix moyen s'établit ainsi à 87 €/m³ en 2022 pour un arbre de 1,2 m³ de volume unitaire moyen, contre 89 €/m³ en 2021. La disparité régionale reste de mise, mais, fait notoire, pour la première année, le prix du douglas en Occitanie est supérieur à la moyenne nationale. Cela s'explique certainement par une concurrence exacerbée dans cette région entre acteurs traditionnels et nouveaux.



Il semble que la baisse du marché soit plus conjoncturelle que structurelle, les qualités du douglas étant bien reconnues et la demande en croissance.

Source: SF CDC, ASSFOR, EFF, FBF

#### B – Vente groupée de bois en forêt privée



Ce mardi 23 mai s'est tenue à Annonay la vente groupée de bois résineux, organisée par l'association des Experts forestiers Auvergne Rhône-Alpes (AEFAURA). Comme l'année précédente, celle-ci s'est déroulée dans un format mixte, alliant présentiel pour les acheteurs et experts ayant fait le déplacement, et visio-conférence pour le reste des inscrits (en distanciel).

Pour cette 12<sup>ème</sup> édition, 20 acheteurs ont participé à la vente. Ce sont pour la plupart des exploitants forestiers ou scieurs exerçants dans le quart Sud-Est de la France.

Il s'agit principalement de bois issus de coupes d'amélioration (à hauteur de 95%), provenant de forêts privées gérées durablement, certifiées sous le label PEFC. Les essences principales sont le sapin pectiné (51 %), le douglas (30%) et l'épicéa commun (16%), complétées par des résineux divers comme du pin sylvestre ou du sapin de Vancouver.

Le nombre moyen de soumission par lot s'élève à 3, mais peut atteindre jusqu'à 6 offres pour certains lots (en particulier ceux de sapin pectiné).

Au total, ce sont 18 154 m³ de bois résineux (bois d'œuvre, sciage et bois d'industrie, pâte à papier) qui ont été proposés à la vente. Les acheteurs ont montré un engouement particulier pour les bois blancs : le sapin pectiné s'est vendu entre 66 et 80 €/m³bord de route (toutes qualités et diamètres confondus). Le même constat peut également être fait pour l'épicéa commun, dont les lots se sont très bien vendus.

Par ailleurs, la demande en douglas se réaffirme après un mauvais second semestre 2022 : pour les lots attribués, la moyenne s'élève à 94,5 €/m³bord de route. Le marché reste tout de même plus faible qu'au printemps précédent mais les prix sont nettement supérieurs aux bois blancs.

De façon générale, cette vente est révélatrice d'une demande soutenue pour les bois résineux, avec une augmentation de près de 60 % du nombre d'offres par rapport à l'automne 2022 pour le même volume de bois proposé en séance, ainsi qu'un faible nombre de lots invendus.

Les Experts forestiers se réjouissent de la réussite de cette vente groupée et de l'opportunité qu'elle confère à leurs clients pour obtenir des prix très attractifs.

La prochaine vente d'Annonay aura lieu cet automne le vendredi 13 octobre 2023.

#### Nicolas MONNERET

Expert forestier, coordonnateur de la vente.



Les participants ayant fait le déplacement pour cette vente au format mixte avec conférence téléphonique et connexion au site internet EFF.

#### **VENTE 2023**

Lieu :	
Date :	23/05/2023
Nombre D'acheteurs effectifs :	10
Essences principales :	
Sapin :	51%
Douglas:	30%
Épicéa:	16%
Volume à la vente :	
Pourcentage d'invendus en volume :	20 %
Nombre de lots invendus :	8
Nombre de lots sans soumission :	2
Nombre d'offres moyen par lot :	3

Principaux acheteurs en volume :		
MOULIN:	6152m <sup>3</sup>	
BLANC :	2640m <sup>3</sup>	
RAZ ET FILS :	1535m <sup>3</sup>	
Principaux acheteurs en valeur :		
MOULIN :	431 000 €	
BLANC :	178 800€	
RAZ ET FILS:	114 600 €	
Prix indicatifs constatés (BDR sous écorce):		
Sapin:	72 (53-80)€/m³	
Douglas :	2	
Épicéa :	72 (55 -80)€/m³	

# II – LES NOUVELLES AIDES 2023 DE LA REGION AUVERGNE RHONE ALPES

#### A – Page 12 de parlons foret

#### B – Protéger la forêt contre les incendies

#### Votre projet

Soutenir les aménagements permettant de lutter contre les feux de forêt (pistes de Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI), points d'eau, équipements de surveillance). Il s'agit de protéger le patrimoine forestier contre les incendies.

#### Montant et accompagnement proposé

La Région Auvergne Rhône Alpes peut financer jusqu'à 80% des coûts éligibles de vos investissements.

Cette aide est financée par l'Union Européenne via le FEADER ainsi que par la Région et les Conseils départementaux.

#### Bénéficiaires et points d'attention

#### Cette aide s'adresse aux :

- Propriétaires forestiers privés ou les structures de regroupement de propriétaires forestiers privés, les associations, les groupements forestiers,
- Collectivités territoriales, groupements infra-communaux, établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), syndicats mixtes,
- Etablissements publics (ONF).

#### Points d'attention :

- Cette aide soutient les projets situés sur le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes,
- Les Départements ne sont pas éligibles,
- Les indivisions en tant que porteurs de projet ne sont pas éligibles,
- Aide soumise à l'existence d'un plan de protection des forêts contre les incendies (ou en cours de révision) sur la zone concernée au niveau du territoire départemental.

#### Contact

Direction de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Alimentation Service transitions agricoles et forestières <u>foretbois@auvergnerhonealpes.fr</u>04 26 73 35 50 du lundi ou vendredi de 14h00 à 16h30

https://www.auvergnerhonealpes.fr/aides/proteger-la-foret-contre-les-incendies-feader

# III – COMMUNIQUE DE PRESSE : 10000 ARBRES POUR DEMAIN





#### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Environnement 10 000 arbres pour la forêt ardéchoise de demain

26 juin 2023

Comme il s'y était engagé, ce lundi 26 juin, Olivier Amrane, Président du Département, lance officiellement le Plan 10 000 arbres aux côtés de Matthieu Salel, vice-président en charge de l'agriculture, de l'environnement et du tourisme et des acteurs de la filière forêt-bois. Cet engagement fort pour les générations futures vise à préserver et préparer la forêt de demain en incitant les Ardéchoises et Ardéchois, et autres amoureux de l'Ardèche, à parrainer un arbre sur le site de la Fondation du patrimoine. Car la forêt ardéchoise est véritablement un patrimoine à pérenniser!

Affecté par les incendies de l'été 2022, le Département de l'Ardèche lance une grande opération de financement participatif afin de reboiser des forêts communales ainsi qu'adapter les essences et modes de plantation au changement climatique tout en sensibilisant le grand public à ces problématiques.

#### Préservons notre patrimoine forestier ardéchois

A la suite des incendies de l'été 2022 qui ont affecté le territoire ardéchois (plus de 2 200 hectares de forêts brulées), le Conseil départemental de l'Ardèche a décidé d'agir et de voter une opération de financement participatif en direction des Ardéchois et des amoureux de l'Ardèche pour contribuer à la reconstitution et à l'avenir des forêts sur le territoire.

Ce plan départemental, au-delà de la plantation, vise aussi à sensibiliser le grand public, et notamment les scolaires, aux rôles fondamentaux assurés par les forêts, aux menaces qui pèsent sur elles, pour agir au quotidien en faveur de leur préservation et pour amener chacun à devenir un acteur de sa protection.

Plus précisément, les fonds collectés financeront des plantations d'arbres forestiers avec deux principales cibles : - la reconstitution de forêts communales impactées par les incendies et/ou dépérissements liés au climat... : selon la situation des reboisements, les plantations respecteront la régénération naturelle en privilégiant l'enrichissement des parcelles,

- l'adaptation des essences et modes de plantation au changement climatique. Il sera expérimenté des plantations sur des parcelles publiques ou privées, selon différents protocoles : mise en place d'« îlots d'avenir », plantations par enrichissements et diversification.

La forêt, support de suivi scientifique et valorisation pédagogique

Dans ce contexte, toute opération de plantation bénéficiant des fonds collectés aura valeur d'expérimentation et d'apprentissage. Les opérations financées feront l'objet d'un suivi scientifique d'une part et de valorisations pédagogiques d'autre part.

Le coût de l'opération peut être estimé à 200 000 € : 150 000 € pour les plantations et 50 000 € pour le suivi scientifique et la vulgarisation pédagogique.

Le Conseil départemental amorcera la démarche en abondant le projet à hauteur de 15 000 €.

La collecte, lancée ce jour sur la plateforme de la Fondation du patrimoine vise dans un 1<sup>er</sup> temps un objectif de 50 000 € afin d'initier les premières opérations.

Pour faire un don pour parrainer un arbre : <a href="https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/10-000-arbres-pour-la-foret-ardechoise-de-demain">https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/10-000-arbres-pour-la-foret-ardechoise-de-demain</a>

#### Verbatims

« Nous avons souhaité être proactifs à la suite des évènements de l'été 2022. Le Conseil départemental de l'Ardèche a conscience de l'importance de ce projet qui, au vu du contexte actuel, peut avoir un impact en dehors du territoire ardéchois à une grande échelle. Il en est de l'avenir de nos enfants et de l'environnement que nous leur laisserons... » Olivier Amrane, Président du Département de l'Ardèche

« 57% du paysage ardéchois est composé de forêt, ce qui représente environ 319 000 hectares. Il est donc de notre devoir de proposer des solutions pour protéger notre écosystème. » Matthieu Salel, vice-président en charge de l'agriculture, de l'environnement et du tourisme

-

# IV – RAPPEL SUR LES DROITS DE PRIORITES APPLICABLE EN CAS DE VENTE DE PARCELLE BOISEE

(copie de la page 11 de parlons foret)

# **V – UN NOUVEAU PRESIDENT**

Né le 30 avril 1959 à Valence, marié et père de 3 enfants, Marc Henri BOUCHET sera le nouveau président de Fransylva 07 au terme du Conseil d'administration qui suivra l'Assemblée Générale du 15 septembre 2023. Il nous adresse ses premiers propos :

« J'ai été initié à la gestion forestière à partir du terrain par mon père (plantation, dépressage, élagage, création et entretien de pare-feu...) dans les années 60/70, la grande période du Douglas.

Durant ma carrière d'enseignant puis de personnel de direction en collège/lycée, j'ai progressivement pris des responsabilités dans la gestion forestière collective, en tant que Président d'une Association Syndicale Autorisée Forestière dans les Boutières puis d'administrateur de Fransylva 07.

Retraité récent, j'aspire à œuvrer pour l'ensemble des forestiers privés ardéchois dans leur diversité humaine et patrimoniale.

Je souhaite prolonger l'action de FRANSYLVA pour une forêt productive prenant en compte les impératifs nouveaux du changement climatique et l'intérêt grandissant (et parfois envahissant) de nos concitoyens pour nos forêts. Pour réaliser ceci il s'agira de communiquer, défendre, informer, conseiller, former,

En ces temps de grand intérêt médiatique autour de notre forêt, seul un travail d'équipe est à même de répondre à ces multiples objectifs ; rejoignez l'équipe des administrateurs de FRANSYLVA 07! »



# VI – LA FILIERE FORET BOIS PARTENAIRE D'EMISSIONS GRAND PUBLIC

La filière forêt bois via France Bois Forêt a initié un partenariat avec de nouvelles émissions à destination du Grand Public. Nous vous invitons à en prendre connaissance sachant que vous pouvez les utiliser au sein de votre syndicat.

#### Notre forêt Demain – Un magazine mensuel d'1h dédié au bois et à la forêt sur C8

Depuis avril, une nouvelle émission « Notre forêt demain » est diffusée une fois par mois, les derniers samedis du mois à 12h20 sur C8.

Cette émission aborde les défis et enjeux de la filière forêt bois en donnant la parole à ceux qui s'y investissent au quotidien. Elle s'intéresse plus particulièrement à :

- L'adaptation de nos forêts au changement climatique
- La place de la filière forêt-bois dans la transition écologique



Il y a 3 émissions qui ont été diffusées depuis avril dont la dernière a été diffusée ce samedi 24 juin, les prochaines diffusions seront programmées après la trêve estivale :

- 30 septembre
- > 28 octobre
- > 25 novembre
- > 30 décembre

Les précédentes émissions sont accessibles dans leur intégralité en replay via la **chaîne youtube de France Bois**Forêt: https://www.youtube.com/playlist?list=PLzOVI1HFKxWYrVcDtZ0umbcFG856fUzF8

Plusieurs propriétaires forestiers, dont des bénévoles de Fransylva, ont pu participer à certaines émissions. Ces extraits seront publiés régulièrement sur la **chaîne youtube de Fransylva**: <a href="https://www.youtube.com/@fransylva9906/featured">https://www.youtube.com/@fransylva9906/featured</a>

Nous vous encourageons à communiquer sur cette émission auprès de vos adhérents et de tous ceux qui s'intéressent à la filière forêt bois. Vous pouvez également utiliser librement ces vidéos en utilisant les liens voutube ci-dessous :

- Replay émission 1 du 29/05 (émission pilote): https://youtu.be/zMPWedYEBRI
- Replay émission du 27/05 : <a href="https://youtu.be/CFLlpyitaNa">https://youtu.be/CFLlpyitaNa</a>
- Replay émission du 24/06 : https://youtu.be/fBDcmfKn01E
- Extrait 1 de l'émission 2 du 27/05 gestion forestière & biodiversité : https://youtu.be/RLdizGGbfJI
- Extrait 2 de l'émission 2 du 27/05 la lutte contre les incendies de forêts : https://youtu.be/\_JRxeuNvzAk

Les prochaines émissions suivront le même principe, les replays des émissions dans leur intégralité seront disponibles sur la chaine youtube de France Bois Forêt, les extraits de l'émission valorisant l'action de propriétaires forestiers seront disponibles sur la chaine youtube de Fransylva.

#### Un partenariat avec l'Institut National de la Consommation

En avril, la filière a noué un partenariat avec l'INC (Institut national de la Consommation) qui a permis de diffuser sur les chaines de France TV 8 formats courts qui ont évoqués des thèmes relatifs à la filière forêt bois lors de l'émission ConsoMag. Ces émissions ont été déclinées en format radio « Minute Info » qui ont été largement diffusés sur les ondes radio.

Vous pouvez retrouver ces formats courts sur la chaine youtube de France Bois Forêt.
Plus de détail sur ce partenariat ici : <a href="https://franceboisforet.fr/2023/04/26/quand-la-filiere-va-a-la-rencontre-de-60-millions-de-consommateurs-filiere-foret-bois/">https://franceboisforet.fr/2023/04/26/quand-la-filiere-va-a-la-rencontre-de-60-millions-de-consommateurs-filiere-foret-bois/</a>

Vous avez également la possibilité d'utiliser ces vidéos via les liens youtube France Bois Forêt.

Ces initiatives sont le fruit d'une volonté de la filière, que Fransylva partage et soutient, de se rendre plus visible auprès du Grand Public et ont vocation à être prolongées et renforcées dans les années à venir.

En parallèle de ces actions, France Bois Forêt effectue une veille minutieuse des émissions abordant les sujets forestiers et les intervenants invités à débattre à ce sujet. Dans ce cadre, France Bois Forêt a initié des actions à destination du comité d'éthique du groupe Radio France et de l'Arcom afin de souligner le manque de pluralité et de points de vue contradictoires observé de manière régulière depuis plusieurs mois sur les émissions des antennes du groupe Radio France en matière de sujet forestier.



A NOTER : A partir du mois de septembre 2023, les permanences téléphoniques s'effectueront les lundis après midi de 13h30 à 16h30

# ADRESSES UTILES FRANSYLVA 07

#### FRANSYLVA 07

Président M. Gérard CHAURAND FRANSYLVA 07 95 avenue Georges Brassens CS 30418 26504 Bourg-lès-Valence cedex

Tél.: 07.49.24.76.49 fransylva07@gmail.com

Section Sud Ardèche FRANSYLVA 07 asamardeche@gmail.com

Mairie de Savas Le Village 07430 SAVAS Le Président : Hervé CHAP

du Haut Vivarais

Groupement de Sylviculteurs

Section Heyrieux FRANSYLVA 07 Fransylva07@gmail.com Le Président : Hervé CHAPPAT Tel : 06 32 22 74 18 Section Cévennes Ardéchoise FRANSYLVA 07 Fransylva07@gmail.com

#### COFORET

Valérie Charroin Drôme 45 rue GAMBETTA 26140 ANNEYRON Port. 06 73 72 42 49

Benoit GARNIER Nord Ardèche Role

07690 MAUVES Tél. :04 75 07 61 62 Port : 06 85 30 52 81

Nicolas GIRARD Sud Ardèche 43 AV Paul Bruas 07570 Lamastre Tel 04 75 06 65 94 Port: 06 85 30 52 76

#### EXPERTS FORESTIERS de France EFF

Le Monteil 07690 Saint Julien Vocance Tel: 04 75 33 83 90 Port: 06 75 38 41 65 n.monneret@foret-bois.com

Nicolas MONNERET

Vincent GARAUD BP4 07380 LALEVADE D'ARDECHE Port: 06 66 23 87 47 v.garaud@foret-bois.com

#### **C.R.P.F. DROME ARDECHE**

95, avenue Georges Brassens CS 30418 26504 Bourg lès Valence Cedex Tél. 04.27.24.01.80 Fax : 04.27.24.01.82

Bruno PASTUREL (Centre Sud) 2 place Simone Veil – BP 613 07006 PRIVAS Cedex 04.75.65.21.66/06.71.58.00.57 bruno.pasturel@crpf.fr

#### Frédérique CHAZAL

Technicienne forestière
Auvergne-Rhône-Alpes
frederique.chazal@cnpf.fr
2 place Simone Veil - BP613
07006 PRIVAS cedex
Tél.: 06 08 36 61 94

Stéphane GRULOIS Ingénieure – Responsable Drôme-Ardèche

Bureau : 04 27 24 01 80 Portable : 06 08 36 49 17 <u>stephane.grulois@cnpf.fr</u>

Grégory NOUKY (Sud) Portable : 07.64.41.60.76 gregory.nouky@cnpf.fr